

PROGRAMME DE BILAN DE COMPÉTENCES

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION :

Participants : Tout public

Accessibilité :

- Modalité d'accès et délai : Le bilan de compétence ne peut démarrer qu'après l'entretien préalable, après acceptation du devis fourni puis signature du contrat ou de la convention. Un délai de 14 jours devra être respecté après signature du contrat.
- Adaptation possible en fonction du type de handicap (nous prévenir au moins 15 jours avant le début du bilan de compétences).

OBJECTIFS :

- Établir l'état des lieux du parcours professionnel
- Valoriser les compétences et acquis
- Identifier les compétences transférables, repérer les potentialités
- Engager une réflexion sur les motivations et priorités
- Identifier les opportunités d'évolution professionnelle
- Recenser les facteurs favorisant la réalisation du projet retenu
- Vérifier et valider la faisabilité du projet professionnel.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Notre pédagogie s'appuie en premier lieu sur la pratique d'entretiens individuels interactifs, de l'écoute active et de la technique d'entretien d'explicitation.
- Utilisation d'outils d'aide à la définition des valeurs, des motivations, des centres d'intérêts et des compétences.
- Utilisation de tests spécialisés validés scientifiquement : Test VOCATION et PROFIL PRO de Centraltest
- Enquêtes métiers réalisées par le/la bénéficiaire.
- Rédaction d'un document de synthèse reprenant le déroulement des 3 phases du Bilan de compétences
- Apports méthodologiques (recherche d'informations, enquêtes et démarches)

ORGANISATION :

Séances d'entretiens en présentiel ou à distance

Durée de la formation : 24 heures réparties de la manière suivante

- **16 heures** d'entretiens personnalisés
- **8 heures** de travail individuel

Nombre de participants : 1 personne maximum

Dates : Planning à définir

Horaires : A définir

Formateur : Gilles PERRUSSEL - Consultant en Gestion de carrière certifié CNCP au Répertoire Spécifique ayant une expérience de 30 ans en entreprise en tant que Chef de projet Informatique et Management. Compétences en communication, conduite d'entretiens et utilisation des outils et tests spécialisés. Une très grande écoute et une approche bienveillante.

Contact organisme de formation :

Gilles PERRUSSEL Tel : 06 75 05 68 45 e-mail : gilles.perrussel@aptimens.com

Activités à effectuer en inter session et durée : 8 heures de travail individuel sur les 24h seront à effectuer:

- Compléter les outils présentés et initiés pendant les sessions d'entretiens
- Recherche d'informations à l'aide des sources fournies
- Enquêtes métiers

Assistance technique et pédagogique :

Gilles PERRUSSEL Tel : 06 75 05 68 45 e-mail : gilles.perrussel@aptimens.com :

Sanction finale :

Document de synthèse remis au (à la) bénéficiaire

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation se fera lors de la conclusion (3ème phase du Bilan de compétences) en vérifiant l'atteinte des objectifs co-construits lors de l'analyse de la demande (Phase préliminaire).

CONFIDENTIALITÉ :

Toutes les informations échangées pendant les entretiens individuels sont strictement confidentiels.

Le document de synthèse est remis au bénéficiaire et détruit par l'organisme de formation sauf sur demande du bénéficiaire. Il sera alors conservé 1 an puis ensuite détruit.

BUDGET :

2 390 € TTC

Le prix comprend 16h d'accompagnement individuel personnalisé, l'utilisation des outils et tests spécifiques. La remise du document de synthèse en fin de bilan de compétences.

Il comprend également l'entretien individuel à 6 mois après la fin du Bilan de compétences.

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

PHASE PRÉLIMINAIRE : Analyse de la demande et Alliance de travail

- Clarification de la situation
- Co-construction et définition des objectifs
- Co-construction du déroulement du parcours d'accompagnement
- Établissement d'un calendrier de rendez-vous

PHASE D'INVESTIGATION : BILAN PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

- Connaissance de soi : valeurs, motivations, intérêts
- Évaluation des aptitudes et préférences
- Inventaire des atouts et des pistes de progrès
- Analyse du parcours professionnel
- Identification et classement des compétences développées
- Repérer les capacités transverses et les compétences transférables
- Création d'un portefeuille de compétences
- Mise en évidence des éléments constitutifs du projet et de ses conditions de réussites
- Construction d'un plan d'action et identification d'un échéancier

PHASE DE CONCLUSION : BILAN DU BILAN DE COMPÉTENCES

- Revoir le plan d'actions établis
- Vérifier l'atteinte des objectifs
- Valider ensemble le document de synthèse
- Fiche de satisfaction

ENTRETIEN INDIVIDUEL À 6 MOIS

- Avancement du projet professionnel
- Enquête satisfaction à 6 mois